

BULLETIN D'INSCRIPTION 2018 – e-learning

Bulletin à compléter et à nous retourner signé avec le règlement correspondant à :

VFL - 3, rue Max Barel - 06500 - MENTON

Mail : anais.gruette@vfl-formation.com - Tél : 04 69 66 37 95 - Fax : 04 86 55 61 93

Retrouvez nous sur Twitter – @vflformation | Facebook – Compte « VFL Organisme de Formation »

Vous êtes <input type="checkbox"/> Libéral		Vous êtes <input type="checkbox"/> Salarié		Cachet professionnel
<input type="checkbox"/> Médecin <input type="checkbox"/> Infirmier <input type="checkbox"/> Pharmacien <input type="checkbox"/> Chirurgien-Dentiste <input type="checkbox"/> Biologiste <input type="checkbox"/> Paramédical - Précisez :				
Titre (Mr, Mme, Dr, Pr) :				
Nom :				
Prénom :				
Date de naissance :				
Spécialité :				
N° RPPS :		N° Adéli :		
Adresse 1 :				
Adresse 2 :				
Code Postal :		Ville :		
Tél professionnel :		Tél mobile :		
Fax :		e-mail :		

Pour les médecins remplaçants seuls les médecins thèses peuvent participer aux programmes de DPC et bénéficier de l'indemnisation par l'ANDPC

<input type="checkbox"/> Intitulé ou référence du programme en e-learning:	
<input type="checkbox"/> Intitulé ou référence du programme en e-learning:	

Documents à fournir :

- ❖ **Pour les DPC** : Un chèque d'adhésion à VFL de 40 Euros (médecins) ou 25€ (paramédicaux) pour l'année 2018)

Les professionnels de santé ont l'obligation de s'inscrire sur « mondpc.fr » pour valider leur DPC et être indemnisés.

PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU MOMENT DE L'INSCRIPTION :

- Chèque de caution de 200 euros et de cotisation à l'ordre de VFL

Cachet professionnel
Date et signature : précédées de la mention
« lu et approuvé »